

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

L'endettement écologique des pays du Nord

- Environnement -

Date de mise en ligne : mercredi 3 décembre 2014

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Le 3 décembre 1984, des gaz hautement toxiques s'échappaient de l'usine de pesticides de la transnationale Union Carbide dans la ville de Bhopal, où je vis. L'impact fut catastrophique ! Des hommes, des femmes et des enfants quittèrent leurs lits en panique dans l'espoir de fuir le nuage meurtrier. En moins d'une heure, plus de 3 000 d'entre eux s'effondrèrent à travers la ville. Des centaines de milliers d'autres échappèrent à la mort, mais les effets des poisons continuent, encore aujourd'hui, à faire de leurs vies un enfer. Jusqu'à présent, plus de 22 000 personnes en sont mortes.

1ère publication : 9 juin 2010

source : www.alternatives.ca - 23 septembre 2009

Ce désastre illustre bien que les catastrophes industrielles font partie intégrante du paradigme actuel que les institutions financières promeuvent à travers le monde au moyen d'arrangements qui emprisonnent les pays bénéficiaires dans une spirale de dettes illégitimes et odieuses.

La destruction environnementale du Sud actuelle n'est que le prolongement du pillage écologique survenu lors de la colonisation. Rien qui ait de la valeur ne fut épargné : épices, plantes, humains et animaux, terres, minéraux, combustibles fossiles, etc. Le Nord a bâti sa richesse sur de tels pillages pendant 500 ans appauvrissant les populations des colonies, de sorte que ces régions sont aujourd'hui dites sous-développées, en développement ou faisant partie du Tiers-Monde.

Les mots de **Cecil Rhodes**, grand façonneur de l'expansion britannique en Afrique, révèlent succinctement ces rapports : « *Nous devons trouver de nouvelles terres desquelles nous pourrions facilement obtenir des matières premières et en même temps exploiter la main d'œuvre bon marché disponible chez les indigènes des colonies. Les colonies devraient aussi servir de dépôt pour les biens produits en surplus dans nos usines. (traduction libre)* »



Sa déclaration inclurait aujourd'hui l'abandon dans les anciennes colonies d'industries polluantes et dangereuses, comme celle d' **Union Carbide à Bhopal**. La façon dont une partie du monde devint « développée » et celle dont une autre partie devint « sous-développée » sous le titre de Tiers Monde, sont des phénomènes inextricablement liés. Dans le marché mondial créé par l'Europe, une seule région pouvait extraire des régions dépendantes un gros surplus de produits, des ressources naturelles et de la main d'œuvre bon marché ou forcée. Les économies subordonnées se sont concentrées sur la production agricole, les matières premières et les minéraux de moindre intensité de capital et offrant de petits profits. L'économie mondiale était alors essentiellement tournée vers les besoins des économies dirigeantes.

La dette écologique du Nord envers le Sud n'est pas seulement historique, mais continue de s'accumuler tous les

jours. Une définition convaincante est celle de « *Accion Ecologica* », en **Équateur**, selon qui la dette écologique est « *accumulée par les pays industriels du Nord envers les pays du Tiers-monde sur le compte du pillage des ressources, des dommages environnementaux et de l'occupation gratuite de l'espace environnemental pour y déposer des déchets incluant les gaz à effet de serre.* »

La dette écologique est accumulée par des processus tels que l'extraction de nombreuses ressources naturelles, les conditions d'échanges commerciaux écologiquement inégales qui extériorisent les coûts écologiques, l'appropriation du savoir traditionnel (des graines et des plantes par exemple) sur lequel l'agro-business moderne et la biotechnologie sont basés, la contamination de l'atmosphère par l'émission de divers gaz à effet de serre, la production et l'expérimentation d'armes chimiques et nucléaires dans les pays du Sud, et l'entreposage de déchets chimiques et toxiques dans le Tiers-monde.

L'économie de marché néolibérale et mondialisée actuelle maintient et augmente la dette écologique via des mécanismes imposés par l'OMC et les institutions financières internationales, les investissements extérieurs, les conditions d'échanges commerciaux inégales, contraindre des pays à produire des biens d'exportation pour redresser des dettes financières, et à travers les aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce, qui protègent les brevets de compagnies transnationales de matériel génétique pour l'agriculture et la pharmacologie, sans aucune compensation pour les gardiens de la biodiversité du Sud » (traduction libre).

L'accumulation de la dette écologique

Ceux qui abusent de la biosphère, transgressent les limites écologiques et mettent en Suvre des modèles non durables d'extraction de ressources naturelles, doivent commencer à s'acquitter de cette dette écologique.

En se basant sur la définition ci-dessus, nous pouvons légitimement dire que les populations du Sud méritent un redressement pour les dettes accumulées à travers :

- ▶ l'extraction de ressources naturelles, endommageant les bases de la survie des populations ;
- ▶ les conditions d'échanges commerciaux inégales favorisant l'exportation de biens faisant fi des impacts sociaux et environnementaux de leur extraction ou de leur production ;
- ▶ l'appropriation des savoirs traditionnels liés aux végétaux sur lesquels se basent la biotechnologie et les agro-industries ;
- ▶ la dégradation des meilleures terres et des ressources marines, utilisées pour la production à l'exportation, mettant à mal l'autosuffisance alimentaire et la souveraineté culturelle des communautés du Sud ;
- ▶ la contamination de l'atmosphère par les pays industrialisés, par les émissions excessives de gaz à effet de serre et de gaz détruisant la couche d'ozone et causant les changements climatiques ;
- ▶ la dotation disproportionnée de la capacité d'absorption du CO₂ aux océans du monde et à la végétation ;
- ▶ la production d'armes chimiques et nucléaires, souvent expérimentées dans le Sud ;
- ▶ l'entreposage de déchets toxiques et la vente de pesticides interdits dans le Nord, au Tiers-monde.
- ▶ le pillage, la destruction et la dévastation commis pendant la période coloniale.

La dette climatique plus importante que la dette financière !!

Avec la menace des changements climatiques, la valeur de la notion de la dette écologique monte de plus en plus. La culpabilité des pays industrialisés, qui ont empiété et continuent de le faire sur l'espace de développement légitime des pays moins développés, n'est que trop évidente. Et en mettant un prix sur une tonne de CO₂ émise dans l'atmosphère, on peut monétiser la responsabilité des pays pollueurs. Un calcul commandité par le Gouvernement britannique a par exemple révélé qu'à un prix avantageux de 20\$US pour une tonne de CO₂, les

pays développés doivent aux pays pauvres 13 trillions \$US par an ! Cela contraste avec la dette financière externe des pays endettés et en voie de développement, qui totalise un peu moins de 3 trillions \$US. La seule dette climatique, qui n'est qu'une composante de la dette écologique, révèle que les pays riches sont profondément redevables envers les pays du Tiers-monde d'une somme faramineuse !!!

Vinod Raina membre du Conseil de gouvernance d'Alternatives International

[\[Creative Commons License\]](#)

écouter sur afrondes.afradio.net (7 décembre 2007) : ["La dette écologique"](#) avec Renaud Savean et Jeanne Du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde)

lire aussi sur www.continentpremier.info (06 May 2008) : [COMMENT L'OCCIDENT DESHUMANISE ET HUMILIE L'AFRIQUE ? Par El Hadji Gorgui Wade NDOYE](#)

sur www.aufaitmaroc.com (26.10.09) : [Après la dette coloniale, la dette écologique s'invite dans le débat sur le climat.](#) [Jade Lindgaard Médiapart.fr](http://Jade.Lindgaard.Mediapart.fr)

et sur www.cadtm.org (14 juin 2010) : [Dette odieuse versus dette écologique.](#) par Nicolas Sersiron

au sujet de la catastrophe de **Bhopal** lire sur www.rue89.com (02/12/2009) : [Les victimes de Bhopal réclament toujours justice.](#) Par [Alexandre Marchand](#) et (07/12/2009) : [« Cette nuit-là », le combat d'un écrivain pour Bhopal.](#) Par [Hubert Artus](#)

et sur www.aujourdhuilinde.com (8/6/2010) : [Verdict sur Bhopal : les médias indiens indignés par une justice "refusée"](#)
